

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE
QUÉBEC

Publiée avec l'approbation de

SON ÉMINENCE LE CARDINAL TASCHEREAU, ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

Propriétaire-Rédacteur: M. l'abbé D. GOSSELIN
CURÉ DU CAP-SANTÉ

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Une piastre par an, payable d'avance, le numéro 2 cts

QUEBEC: .

DES ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DE A. COTÉ ET CIE

1889

SOMMAIRE :

La Confrérie des âmes du Purgatoire, 163.—Causerie religieuse, 166.—Consultation, 168.—Œuvre de la Propagation de la Foi, 169.—Les Diverses religions en Chine, 170.—A travers l'exposition de Paris, 172.—Communication, 173.—Nouvelles Religieuses, 173.—Décision Judiciaire, 174.—Nécrologie, 174.—Histoire d'une persécution, par la sœur Mieczyslawska, Basilienne, 175.

FÊTES DE LA SEMAINE

Lundi,	11	novembre	—S. Martin, év. conf. d.
Mardi,	12	"	—S. Martin, pape, m., s. d.
Mercredi,	13	"	—S. Stanislas, conf. d.
Jepdi,	14	"	—S. Diéaco, conf. s. d.
Vendredi,	15	"	—S. Gertrude, v., d.
Samedi,	16	"	—S. Josaphat, év., m., d.
Dimanche,	17	"	—XXIII ap. Pentsôte.

OFFICES DES ÉGLISES DE QUÉBEC.

BASILIQUE N.-D. DE QUÉBEC.
Messes basses le dimanche à 5 h., 6 h., 7 h., 8 h.—Grand'messe à 9½ h.; Vêpres à 2½ h.

EGLISE DE LA BASSE-VILLE.
Messes basses le dimanche à 6.20 h., 7 h.—Salut, 7 h.

EGLISE SAINT-ROCH,
Messes Basses le dimanche à 5½, 6½, 7½, 8½ h.—Grand'messe à 9½.—Catéchisme à 1 h., Vêpres à 2 h.

CONGRÉGATION DE SAINT-ROCH.
Messe basse pour Congréganistes à 6½ h.—Grand'messe à 9½ h.; Vêpres à 2 h.; hermon et Salut à 7 h.

CONGRÉGATION DE LA HAUTE-VILLE
Messes basses à 5½, 6 et 7 h.—Sermon et Salut à 5 h.

EGLISE S. JEAN-BAPTISTE.
Messes basses à 5½, 7 et 8 h.—Grand'messe à 9½ h.; Catéchisme à 1 h.—Vêpres à 2 h.—Archiconfrérie à 7 h.

EGLISE SAINT.SAUVÉUR.
Messes basses le dimanche à 5½, 6½, 7½ et 8½.—Grand'messe à 9½.—Vêpres à 2 h. et Archiconfrérie à 7 h.

CHAPELLE N.-D. DE LOURDES.
Messes basses le dimanche à 6 et 7 h.

TABLEAU DES QUARANTE-HEURES

Lundi	11	novembre.	—S. Hélène.
Mercredi,	13	"	—Stoneham.
Vendredi,	15	"	—S. Samuel.
Dimanche,	17	"	—SS. de la Charité.

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

AVIS.

Bureau de la *Semaine Religieuse de Québec*, Cap-Santé, comté de Portneuf.
Toute personne qui recruta cinq abonnements a droit à un abonnement gratis. On ne s'abonne pas pour moins d'un an. Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. On peut se procurer la série complète de la *Semaine Religieuse* pour l'année 1889, moyennant une piastre. Sur demande, la *Semaine Religieuse* recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

LE PROPRIÉTAIRE-RÉDACTEUR.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUEBEC

La Confrérie des Ames du Purgatoire

Nous lisons dans la *Vérité* :

Il y a quelques mois, nous annonçons au public qu'une nouvelle confrérie venait d'être établie canoniquement dans la paroisse des Grondines, par Son Eminence le cardinal Taschereau, en faveur des âmes du Purgatoire. Les âmes pieuses ont appris cette nouvelle avec grande joie, et tous convenaient que cette institution venait bien en son temps.

L'Église a toujours prêché la charité en faveur des âmes du Purgatoire, et encouragé les fidèles à prier et à travailler pour leur délivrance ; aussi, dans tous les temps, il s'est trouvé des chrétiens zélés qui se sont efforcés de réaliser le désir de l'Église. Il semble, cependant, que Dieu nous réservait la faveur de voir la dévotion envers les âmes du Purgatoire s'organiser parmi nous, avec l'approbation et sous la direction de l'Église. En effet, le Mois des Ames du Purgatoire, qui était à peine connu du public il y a 30 ans, est maintenant pratiqué presque partout, et suivi avec plus de zèle même que les autres mois de piété. On a compris facilement que c'est, en effet, " une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, " puisqu'en les délivrant de leurs tourments on se fait, à soi-même, beaucoup de bien,

Cette pratique d'un mois de prières en faveur des âmes du Purgatoire est bien belle assurément, mais elle ne suffit plus aujourd'hui aux âmes zélées, et vraiment désireuses de soulager et de délivrer ces saintes âmes. Ne reste-t-il pas, en effet, onze autres mois pendant lesquels les défunts sont plus ou moins oubliés ! Et combien cet oubli de la part de leurs frères doit leur être sensible ! Il n'est donc pas étonnant qu'on ait pensé à établir une société dans laquelle les fidèles s'engagent à travailler constamment

pour la délivrance des âmes du Purgatoire ; et c'est une société de ce genre, que Son Eminence le cardinal Taschereau établissait, dans la paroisse des Grondines, le 24 septembre 1888, sous le titre de " Confrérie des Ames du Purgatoire, " et sous le patronage de Notre Dame de la Merci. Pouvait-on trouver un patronage plus digne de cette grande cause, et plus capable de nous inspirer de la confiance dans le succès de nos efforts !

Remercions Dieu de l'établissement de cette confrérie, car, à présent, les âmes du Purgatoire auront toujours des amis, de plus en plus nombreux, sans aucun doute, qui s'intéresseront de leur mieux à leur procurer continuellement un soulagement qu'elles réclament avec tant d'instance.

Qui n'a entendu, en effet, cette prière si touchante du saint homme Job, que l'Eglise met dans la bouche de chacune de ces saintes âmes : « *Ayez pitié de moi, ayez pitié de moi, vous, au moins, mes amis !* » Job. 19-21. Y eut-il jamais supplication plus humble, plus triste, plus pressante, plus déchirante ! Et, qui sait, si ce n'est pas, pour nous, la voix d'un père, d'une mère, d'un frère ou d'une sœur, qui se fait entendre dans cette plainte, parce que nous les avons déjà oubliés ! Efforçons-nous donc de réparer notre oubli et le temps perdu, en entrant dans cette confrérie où on travaille habituellement pour le soulagement des âmes du Purgatoire. Son Eminence le cardinal Taschereau a bien voulu se faire inscrire le premier dans les registres de cette confrérie qui, en moins d'une année, compte déjà plus de 4000 membres, malgré qu'elle ait été peu connue du public jusqu'à présent.

Bien des personnes ayant demandé des renseignements plus précis sur l'organisation de la Confrérie des Ames du Purgatoire, afin d'y entrer, et de recruter de nouveaux membres, nous nous faisons un plaisir et un devoir, dans l'intérêt des défunts, de donner au public les informations suivantes, qui seront bientôt imprimées sur une petite feuille pour distribution, et qui ont été approuvées par Son Eminence.

But de la Confrérie des Ames du Purgatoire :

1o. Obtenir plus efficacement le soulagement et la délivrance des âmes du Purgatoire.

2o. Obtenir plus facilement, pour les associés, les grâces spirituelles et temporelles, dont ils ont besoin en ce monde, et surtout la grâce d'une bonne mort, et d'être préservés eux mêmes des peines du Purgatoire, en récompense et en proportion de leur charité envers les âmes du Purgatoire.

Nul doute que les associés, réunis en société, réussissent mieux à obtenir toutes ces grâces que s'ils restaient isolés, "car, dit N. S., si deux d'entre vous s'accordent sur la terre, quelque chose qu'ils demandent, elle leur sera accordée." Matth. 18:19. Et qui pourrait douter ensuite de la reconnaissance de ces saintes âmes, ainsi soulagées, et de leur puissante intercession auprès de Dieu !

Condition d'admission.

1o. Envoyer son nom au directeur de la confrérie (paroisse des Grondines, comté de Portneuf, Province de Québec, Canada) pour qu'il soit inscrit dans le registre de la confrérie. Une carte-poste informera les intéressés de leur admission dans la confrérie.

2o. Payer *une fois pour toutes*, une aumône de 10 centins par personne, en faveur des âmes du Purgatoire.

3o. Dire tous les jours pour les âmes du Purgatoire 1 Pater et 1 Ave avec le verset : *Requiem æternam dona eis, Domine.*

4o. Tous peuvent devenir membres de la confrérie, même les petits enfants ; on peut aussi agréger les défunts, en payant la même aumône à leur intention.

5o. Rien d'obligatoire, sous peine de péché ; rien d'extra n'est imposé aux membres ; seulement, ils sont invités à avoir toujours en vue le soulagement et la délivrance des âmes du Purgatoire, en agissant, et à offrir à Dieu, dès le matin, à cette intention, tout le bien qu'ils feront dans la journée

Que de mérites pour les âmes du Purgatoire, seulement en offrant pour elles nos œuvres de tous les jours ! Et que de mérites perdus, parceque nos œuvres ne sont pas suffisamment offertes à Dieu !

Avantages de la Confrérie

1o Chacun des membres a part à toutes les bonnes œuvres et aux mérites des différents membres de la confrérie, pendant sa vie et après sa mort, ainsi qu'aux grand'messes et services que la confrérie fait chanter pour les âmes du Purgatoire à mesure que ses ressources le lui permettent ; or, quel avantage d'avoir part à tant de bonnes œuvres, comme si on les avait faites soi-même ! Voilà l'avantage des associations.

Quel avantage, en particulier, d'avoir part à tant de grand'messes et de services, pendant notre vie et après notre mort, quand tant de personnes n'auront peut-être pas même un seul service chanté pour eux après leur mort ! Et tout cela pour une légère aumône de 10 centins ! Il est bon de se rappeler aussi que

les mérites des membres de la confrérie augmenteront en proportion du nombre de ses membres. Il est donc de l'intérêt de chacun des associés de travailler à en augmenter le nombre autant que possible ; et ceux qui enverront au directeur les noms de 100 associés, ou le montant de dix piastres pour les âmes du Purgatoire, auront l'honneur d'être classés parmi les bienfaiteurs de la confrérie, et l'avantage de recevoir les documents qu'elle fera imprimer de temps à autres.

2o Les membres sont protégés, en ce monde, par l'intercession des âmes auprès de Dieu, en proportion de leur zèle à les soulager ; et après leur mort, ils seront épargnés, par le Seigneur, en proportion de leur charité envers elles.

3o Nous serons plus heureux et plus glorieux dans le ciel en proportion que nous aurons eu part à plus de mérites, tel qu'expliqué ci-dessus.

(A suivre.)

CAUSERIE RELIGIEUSE

Pour conserver l'innocence de leurs enfants, il ne suffit pas que les parents éloignent d'eux les dangers dont nous venons de faire le tableau en raccourci. Il faut, de plus, qu'ils sachent leur inspirer la crainte de Dieu, qui est, dit l'Esprit-Saint, le commencement de la sagesse. C'est par cette crainte que Loth s'est conservé pur au milieu des abominations de Sodome ; et c'est faute de cette crainte que des moines se sont damnés dans le cloître.

Mais, demanderont certaines mères, car c'est à elles que nous nous adressons spécialement, comment inspirer la crainte de Dieu à nos enfants ? Simplement en leur parlant le langage de la foi, leur répondrons-nous.

1o Faites leur comprendre le bonheur d'être en grâce avec Dieu, et le malheur de devenir son ennemi en commettant le péché mortel. Vous en trouverez facilement l'occasion en leur inculquant les principes de notre sainte religion, en leur faisant reciter le catéchisme. Dites leur souvent, comme la reine Blanche à Saint Louis : « Mon enfant, j'aimerais mieux vous voir tomber mort à mes pieds que de vous voir pécher mortellement. » Faites leur apprendre les beaux traits que nous fournit à ce sujet l'histoire sainte, et quand ils vous répètent ces histoires, faites-en ressortir brièvement la conclusion.

2o Inculquez leur fortement la pensée et le respect de la présence de Dieu. Quand ils ont commis une faute en cachette, dites-leur : « Comment, mon enfant ! vous avez donc oublié que Dieu vous regardait. Cette faute est maintenant écrite dans son livre ; demandez-lui pardon, afin qu'il l'efface immédiatement ».

Mais pour que vos leçons soient profitables, il faut que l'enfant soit persuadé que sa mère aimerait mieux mourir que de faire ce qui est mal, et que dès qu'elle a dit : « Telle action est un péché, » elle est incapable de le faire.

3o Chaque fois qu'il est question en leur présence de quelque méfait, ou de la mauvaise conduite de certains pécheurs publics, profitez-en pour leur faire remarquer la folie de ceux qui, pour un vil intérêt ou un plaisir fugitif, consentent à devenir les ennemis de Dieu. Cependant, toutes ces réflexions, il faut les faire brièvement, vivement, et pas trop souvent.

4o Gardez-vous bien de rien exagérer et de faire un crime à l'enfant d'une faute légère ou commise sans y penser, ce serait lui fausser la conscience, et l'exposer à mal se confesser. Quand même la faute paraîtrait grave, ne commettez jamais l'imprudencé de dire, comme cela arrive malheureusement : « Monsieur le curé te grondera quand tu lui diras ce péché ; » car il ne s'en accusera pas. Que de confessions nulles chez les enfants, parce que des parents indiscrets ont plutôt développé chez eux le sentiment de la crainte du prêtre que celui de la confiance !

5o En un mot, cultivez dans vos enfants la crainte de Dieu ; mais la crainte filiale qui n'est autre chose que l'amour. Qu'ils apprennent de vous à garder les commandements, dans la crainte de déplaire à Dieu, plutôt que dans la crainte d'encourir sa colère et ses châtements. Parlez-leur de Dieu comme d'un bon père, et attirez souvent leur attention sur les belles et bonnes choses qu'il a mises à la disposition des hommes. Ainsi, par exemple, quand vous leur donnez un fruit, et qu'ils vous disent merci, dites leur : « Remerciez aussi le bon Dieu, qui l'a fait tout exprès pour vous. »

Enfin, quand vous les trouvez en faute, reprenez-les d'un air triste plus qu'irrité.

Tout cela est bien facile en théorie, répliquera-t-on, et surtout doit paraître bien facile à ceux qui ne passent pas les journées entourés de marmots espiègles et souvent maussades.

Que cela soit toujours facile, surtout quand on est vif, non ; cependant une mère qui est dans son état, qui, tous les jours, demande les grâces nécessaires pour être fidèle à sa vocation, peut y réussir. Ce conseil est d'une importance souveraine. qu'on veuille

bien le remarquer, et ne se discute pas, puisqu'il est le conseil de la Sainte Ecriture et de tous les saints.

Saint Vincent de Paul avait, dans sa vie, fait deux ou trois réprimandes en termes vifs, et elles furent inutiles, raconte-t-il lui-même. La colère produit la crainte, et l'obéissance arrachée par la crainte est nulle pour la formation du caractère. Or, vous devez profiter de tout, même des fautes de l'enfant, pour le former. Mais une autre raison non moins grave, de ne jamais reprendre les enfants en colère, c'est afin de conserver toujours la clef de leur cœur, sans laquelle vous les préservez difficilement des dangers qui menacent leur existence.

Quelle est donc cette clef, demanderez-vous ? *La confiance*. Un personnage de l'antiquité aurait voulu que la poitrine de chaque homme fût ouverte d'une petite fenêtre, par où l'on pût lire ses plus secrètes pensées. Ce serait trop commode et aussi trop incommode quelquefois, s'il en était ainsi pour tout le monde, mais il n'y a pas d'inconvénient, et il est même bien désirable qu'une mère puisse toujours lire dans le cœur de son enfant, surtout d'un fils qui commence à grandir. De cette façon, elle connaîtra les dangers qu'il court en fréquentant tel compagnon, en caressant tel projet d'avenir, en se relâchant dans l'accomplissement de ses devoirs de piété, et pourra lui donner des conseils, et au besoin écarter une occasion dangereuse ; en un mot, ce que fait le confesseur quand un enfant se présente à lui, il faudrait qu'une mère pût le faire continuellement. Elle le pourra, si elle sait s'insinuer dans le cœur de son fils, bien le convaincre que personne après Dieu ne l'aime autant qu'elle, ni ne désire si passionnément son bonheur ; alors, il lui sera facile, avec un grain de cette adresse dont Dieu a si abondamment pourvu les mères, d'arracher à l'enfant ses petits secrets, de se tenir au courant de ses amitiés, de ses aspirations, de ses affections et de ses projets. Mais si vous le reprenez avec colère, il vous fermera la porte de son cœur, et vous refusera la confiance qu'il accorde au premier venu de ses compagnons d'âge.

(A Suivre)

CONSULTATION

Peut-on, sans inconvénient, faire entrer dans les bibliothèques populaires les productions de MM. Figuiet et Flammarion ?

R. Il faut se défier des productions des MM. Figuiet et Flammarion, et tenir pour certain que les livres de ces *vulgarisateurs scientifiques* peuvent faire courir à la foi les plus grands dangers.

ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI

Nous ne saurions énumérer ici tous les fruits du grand arbre, dont le germe fut un grain de sénévé semé sur le sol lyonnais. Mais leur douceur et leur abondance sont connus d'un grand nombre, et rien ne nous est plus à cœur que de dire à ceux qui les ignorent : approchez et goûtez ! L'œuvre de la Propagation de la Foi réalise plus que toute autre cette profonde parole du Maître : " Il est plus doux de donner que de recevoir."

La foi est un trésor qui n'engendre pas l'avarice ; celui qui la possède aspire à la communiquer. Quand il est libre, il traverse les mers. Quand il est enchaîné au rivage, il baise les pieds de l'apôtre et lui fournit le vintique.

Avez-vous lu, dans les annales, ces récits qui vous transportent aux pays les plus lointains, vous font tour à tour, grelotter dans les huttes des Esquimaux, brûler sur les sables arides de l'Afrique, errer dans les prairies marécageuses, gravir les sommets ardu ; qui vous introduisent dans les cavernes, dans les prisons infectes, dans les cages de fer ; qui vous rendent témoins du glorieux martyr, but suprême de l'ambition des missionnaires ?.....Et vous arrachant à ce rêve entraînant de la conquête des âmes, avez-vous alors fait un retour sur la vie que nous menons ici-bas, adouée aux soins matériels, remplie de frivolités, souvent oisive et inutile, quand, hélas ! elle n'est pas coupable ?.....

L'oiseau captif est à plaindre, mais plus encore le chrétien qui possède la foi, sans avoir le moyen de la propager.

C'est de ce tourment qu'est née, le 3 mai 1822, la plus grande œuvre de notre temps. C'est ce tourment qui vous fait imaginer, braves ouvrières, vos saintes industries, pour récolter autour de vous le sou de la semaine, puissante organisation qu'il faut énergiquement maintenir et développer dans sa forme primitive. C'est à lui que sont dues les modestes aumônes, les opulentes offrandes dont s'alimente le budget des missions ; c'est ce tourment qui inspire tant de ferventes prières dont la vertu touche le cœur de Dieu, obtient le renouvellement du miracle de la multiplication des cinq pains d'orge offerts aux foules affamées.

Que ferons-nous, humbles fidèles, pour notre chère œuvre ? Si nous lui offrons, pour étrennes de l'année 1890, un bouquet dont les fleurs variées seraient cueillies de toutes parts par des mains inconnues, un bouquet de dons extraordinaires ! Savez-vous quel serait le résultat de ce pieux concert ? Bientôt la bonne nouvelle de l'Évangile serait annoncée à des peuplades qui l'ignorent ;

bientôt surgiraient des églises impérieusement réclamées par l'accroissement des néophytes ; tel pauvre évêque se construirait un palais de bois, tel missionnaire élèverait une humble résidence, un hospice, un orphelinat, se procurerait un traîneau, un chariot, que réclame l'épuisement de ses forces.

Ce sont là des projets dont la modestie nous fait sourire, mais pourtant que les allocations régulières sont parfois impuissantes à réaliser.

Nous qui sommes si attentifs à satisfaire nos besoins, et même nos caprices, nous qui aimons si peu à souffrir, ayons quelque pitié de ceux qui endurent la faim, la soif, le froid, la chaleur, les fatigues corporelles, les tortures morales les plus vives, pourquoi ? pour notre service ? ce serait déjà bien touchant ; mais c'est mille fois mieux encore : pour le service de Jésus-Christ !

L'abbé F. E. J. C.

LES DIVERSES RELIGIONS, EN CHINE.

Il y a trois religions en Chine : celle de Confucius, celle de Lao-tse et celle de Bouddha ; la religion officielle est celle de Confucius. La première est celle des lettrés, la seconde celle du peuple, la troisième, qui compte moins d'adhérents, est celle des illuminés.

I

La religion de Confucius est plutôt une philosophie qu'une religion, car elle n'a ni dogmes, ni culte ; les fervents parmi les lettrés la pratiquent ainsi ; c'était trop peu pour le peuple grossier ; on y a ajouté des temples et des bonzes.

Confucius est le plus grand génie qu'ait produit l'humanité, au dire des Chinois ; la nature n'avait pas de secrets pour lui ; tout ce que sait un Chinois, il l'a appris dans Confucius.

Confucius est un déiste. Suivant lui, l'homme est si petit qu'il importe peu de quelle manière il honore Dieu si grand. Dieu comprend toutes les langues, surtout celle qui ne se parle pas et s'exprime par les sentiments du cœur. L'homme honore Dieu en s'efforçant de devenir comme lui, juste et sage ; tout homme peut arriver là, s'il s'arme tout jeune contre les sens, car les sens séduisent. Où est l'arme de cette lutte ? 1o dans le respect de soi qui corrige la négligence, cause première de toute corruption ; 2o dans l'imitation des sages ; l'imitation brise l'orgueil, cause de l'aveuglement ; 3o dans la répression des désirs qui donne la paix. On sait que Confucius vécut six cents ans avant Jésus-Christ.

II

Cette doctrine est trop subtile pour le peuple qui a pris celle de Lao-tse ou de la métempsychose. La doctrine de Lao-tse est plus consolante que celle de Confucius qui ne promet rien comme récompense à la vertu. Que cette doctrine satisfasse les mandarins, qui jouissent d'un bonheur relatif en cette vie, où ils commettent tous les crimes sans remords, on le conçoit. Mais au peuple malheureux il faut non seulement une doctrine d'espérance, mais une doctrine qui, tout en promettant la jouissance après la misère, assure aussi le châtimement de ses oppresseurs. Le Chinois, exploité par le mandarin, croit à la métempsychose, parce que la métempsychose lui promet le bonheur et l'assouvissement de ses haines.

“ — Tu seras buffle dans l'autre vie, dit-il par derrière au mandarin qui le méprise ; tu sera buffle et je te taperai dessus.”

En Chine le peuple opprimé et grugé sent le besoin d'une compensation : il a rêvé une autre vie où le mandarin sera cheval, bœuf, âne ; où lui, Jacques Bonhomme sera mandarin ; alors il aura la trique et le fouet, et il se vengera. Voilà tout le dogme de Lao-tse.

Cette doctrine compte environ, dans tout l'Empire, cent dix millions de sectateurs. Lao-tse est né deux siècles avant Confucius.

III

La troisième religion est celle de Bouddha. Il y a cinq ou six siècles, un bruit courut du nord au sud, de l'est à l'ouest de la Chine, que la vérité devait venir de l'Occident. Les Chinois l'attendirent ; puis, voyant qu'elle ne venait pas, ils allèrent à sa rencontre. Quelques centaines de lettrés, avec quelques milliers d'ignorants, se mirent en marche vers l'ouest ; ils traversèrent le Yun-nan et pénétrèrent au Thibet. Ils furent effrayés de la grandeur de la terre, ils craignaient sans cesse, la nuit venue, de tomber dans le néant. Alors ils s'arrêtèrent et le hasard les servit. Tout près était une lamaserie, ils y entrèrent et furent bien reçus.

“ — N'allez pas plus loin à la recherche de la vérité, leur dirent les lamas, nous l'avons ; emportez-la.”

Les Chinois revinrent avec la doctrine de Bouddha. Cette religion est assez répandue en Chine et se subdivise en plusieurs branches, dont quelques-unes ont un but politique assez semblable à celui de la franc-maçonnerie : destruction de l'autel et du trône ; telle est la secte du Nénuphar blanc, qui compte dans la seule plaine de Yun-nan-sen plus de quinze cents adeptes. Se rattache

aussi à la religion de Bouddha la secte des Jeûneurs qui s'engagent à ne manger de leur vie rien de ce qui est animal ; viande, poissons, œufs, tout leur est interdit.

Le Bouddhisme compte environ cent cinquante millions d'adhérents. Tout se transforme dans le cercle d'une éternelle transmigration ; telle est la base de ce système religieux.

A TRAVERS L'EXPOSITION DE PARIS.

“ L'administration de l'Exposition universelle a cru devoir ajouter aux innombrables spectacles qui font de cette Exposition la plus grande foire connue, le spectacle des cérémonies religieuses d'une pagode du Tonkin, dite pagode du culte néo-bouddhique. On a construit cette pagode et on y a appelé des bonzes qui y procèdent, pour satisfaire la curiosité des Parisiens, à des cérémonies encore inintelligibles pour nous. Personne n'avait pensé jusqu'ici à mêler à l'exhibition des produits de l'industrie, l'exhibition des sentiments religieux. Cette nouveauté est de mauvais goût, et d'une légèreté très blâmable. Elle est de très mauvais goût, parce que notre devoir est de convertir ces gens-là à la vraie foi, au lieu de faire de leurs superstitions et de leurs erreurs un objet de divertissement. Elle est d'une légèreté très blâmable, parce que les trop nombreux ennemis de l'Eglise ont de suite établi une assimilation, insoutenable au fond mais trompeuse par l'apparence, entre les temples, les autels, les usages de ces pauvres païens et ceux de la vraie religion. Cette assimilation, comme celles de M. Guimet dans son musée de la place d'Iéna, a la plus funeste influence sur le public. Je blâmerai de même les exhibitions de ces pauvres sauvages ou barbares qu'on a traînés devant les Parisiens dans une annexe de l'Exposition. Conduisons-les peu à peu à la civilisation : traitons-les avec bonté comme des frères attardés ou retombés, mais ne les montrons pas comme des animaux intéressants. ”

Revue de la Science Nouvelle du 1er octobre.

Ces remarques nous semblent parfaitement justes. Cependant, le fait signalé n'a rien qui doive étonner. Il faut s'attendre à tout de la part de ceux qui ont eu le triste courage de s'associer à la célébration du centenaire de la Révolution de 1789. Pourvu que leurs idées triomphent, peu leur importe que la France devienne un peu plus, tous les jours, la risée des uns et la pitié des autres !

COMMUNICATION

A la demande du Directeur du "Bulletin de l'œuvre du vœu national au Sacré Cœur de Jésus," nous nous faisons un plaisir d'insérer la communication suivante :

"A l'occasion des fêtes et en souvenir de la consécration de la France au Sacré-Cœur, nous offrons à nos abonnés la précieuse gravure du temps ayant pour titre : "La dévotion au Sacré Cœur de Jésus" établie en France par le clergé assemblé en 1765.

"Ce tableau dédié à la Reine, représente la Sainte Vierge entourée des trois vertus théologiques, offrant à la France le Sacré Cœur de Jésus.

"A ses pieds la France, en extase, accepte l'hommage du culte du Sacré Cœur suivant l'ardent désir de la bienheureuse Marguerite-Marie, en 1689.

"Au Ciel : Dieu le Père et le Saint Esprit, complétant la Sainte Trinité, au milieu des Saints Anges.

Sur la Terre : des personnages des quatre parties du monde dans l'attente de participer aussi au privilège de cette Consécration.

"Cette magnifique composition artistique, du plus grand effet, œuvre du XVIII^e siècle, est exécutée au fin burin par Pasquier, graveur du Roi.

"Les épreuves nouvelles, avec dates des centenaires de 1689-1889, sont imprimées en taille-douce sur papier vélin chine clair de 64 cent. sur 45.

"Au lieu de \$1.20, le prix est réduit pour nos abonnés à 40 centins délivrés dans nos bureaux.—Ajouter 5 centins pour recevoir franco de port et emballage.

Adresser les demandes et mandats à M. le Directeur du journal.

NOTA.—Chaque abonné recevra en outre gratuitement, avec la gravure, SIX MÉDAILLES de la Consécration au Sacré-Cœur, frappées 1689-1889."

Les abonnés de la *Semaine Religieuse de Québec*, peuvent profiter des mêmes avantages, s'ils le désirent.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

CHICOUTIMI

MM. les abbés Fafard, curé de la Baie Saint-Paul, et Parent, curé des Escoumains, ont été nommés vicaires forains.

BELGIQUE

Le successeur de l'évêque de Gand vient d'être nommé : c'est M. le chanoine Stillemans, supérieur du Grand Séminaire du diocèse. Mgr Stillemans est né en 1832.

DÉCISION JUDICIAIRE.

Le tribunal auquel a été soumise l'importante question dont nous avons parlé dans la livraison du 25 octobre vient de faire connaître sa décision.

Voici la substance de ce jugement : Vu que les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Montréal ont représenté que leur communauté est cloîtrée, et demande, pour cette raison, la nomination d'un commissaire autorisé à recevoir la déposition de trois sœurs qu'elles regardent comme des témoins essentiels pour faire leur preuve ; vu aussi qu'il n'a pas été prouvé que la déposition des religieuses devant un commissaire enquêteur, est de nature à causer quelque préjudice aux autres parties en cause, le tribunal accorde la requête des religieuses, à la condition que les questions qui leur seront posées soient approuvées par le juge.

Quant à la question de la mort civile des religieuses de l'Hôtel-Dieu, le tribunal s'est contenté de dire qu'il n'y avait aucune preuve établissant que les dites religieuses étaient mortes civilement.

Cette décision rendue par Son Honneur le juge Mathieu, ne peut manquer d'être agréable aux autorités ecclésiastiques, puisqu'elle maintient un genre de procédure qui, sans nuire aux fins de la justice, respecte les traditions de nos communautés cloîtrées.

NECROLOGIE

Mgr J. F. Allard, O. M. I, ancien vicaire apostolique de Natal, est décédé subitement, à Rome, le 27 septembre dernier. Mgr Allard était un ancien missionnaire du Canada.

Mgr Porter, archevêque de Bombay, est aussi décédé le 1er octobre.

Mgr Georges Porter, avant d'être promu à l'épiscopat, avait rempli en Angleterre les plus hautes charges de la Compagnie de Jésus, à laquelle il appartenait. Il avait été assistant de son Ordre pour la province d'Angleterre et il était supérieur de la résidence des RR. PP. Jésuites de Londres lorsqu'il fut promu à l'épiscopat. Il avait été préconisé premier archevêque de Bombay dans le *histoire de 21* 1886.

HISTOIRE D'UNE PERSECUTION, PAR LA SŒUR

MIECZYSLAWSKA, BASILIENNE

EXPULSION DE MINSK, 1838-40

(Suite)

Siemaszko me frappa sur la joue. C'est en me souffletant de la sorte, presque à chacune de ses visites, qu'il me cassa neuf dents.

"Je te ferai voir qui je suis, me dit-il d'un ton menaçant ; je te ferai voir que l'empereur et moi c'est la même chose.

Alors il tira de sa poche un papier qu'il déplia soigneusement, et, le mettant entre mes mains, il m'ordonna de lire à haute voix, pour que mes Sœurs l'entendissent.

Pendant que je lisais cet ukase, Siemaszko applaudissait du geste et me répétait : "lis bien, vois bien, regarde de tes deux yeux et non pas d'un œil et demi."

Dès que j'eus terminé, il nous montra la pétition que nous avions fait passer à l'empereur lors de notre arrivée à Polog, et dans laquelle nous protestions que nous abandonnions au gouvernement et nos biens et la pension qui nous avait été promise en quittant Minsk, mais qui ne nous était pas payée (cette pension devait être de 3 sous environ par semaine). Nous renoncions, dis-je, à tout, pourvu qu'on nous laissât mourir libres dans notre sainte religion.

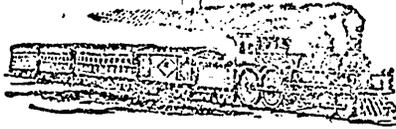
Siemaszko déplia la pétition comme il avait déplié l'ukase, et, de la même main, il m'asséna un coup de poing si violent sur la figure que pendant près d'un an, je ne pus parler distinctement, les cartilages de la partie supérieure du nez ayant été grièvement offensés.

Nous reconnûmes notre pétition, et nous lûmes ces paroles qui avaient été mises à la marge : leur demande sera exaucée si elles changent de religion.

"Tu vois bien maintenant que l'empereur et moi c'est la même chose ;" et il me frappa de nouveau si rudement que j'en fus toute couverte de sang. A cette vue mes Sœurs se lamentaient hautement et mon assistante, ma Sœur Wawrzecka me dit : "Ma mère, permettez-moi de le mettre à la raison." Je lui ordonnai de ne rien faire et elle m'obéit. Siemaszko assouvissait sa rage sur moi seule ; enfin, fatigué de me battre, il me demanda :

"Qui a écrit cette pétition ?—Moi, répondis-je ;—nous toutes, répondirent mes Sœurs.—Qui vous a donné du papier timbré ?—Des pauvres nous en ont acheté.—Qui l'a composée ?—Nous-mêmes."

(A suivre).



CHEMIN DE FER

QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX

DE QUEBEC A STE-ANNE DE BEAUPRE

ALLANT A L'EST. Lisez en descendant.				STATIONS.	ALLANT A L'OUEST.			
Dimanche seulement.		Tous les jours Dim. excepté.			Tous les jours Dim. excepté.		Dimanche seulement.	
Exp.	Exp.	Exp.	Exp.		Exp.	Exp.	Exp.	Exp.
P. M.	A. M.	P. M.	A. M.	Hedleyville 1	A. M.	P. M.	A. M.	P. M.
6.00	7.45	6.30	7.30	Beauport	6.20	4.05	7.05	5.05
6.05	7.50	6.35	7.35	Montmorency	6.07	3.50	6.52	4.50
6.20	8.02	6.50	7.47	L'Ange Gardien	5.50	3.35	6.35	4.35
6.35	8.20	7.05	8.05	Chateau Richer	5.30	3.20	6.15	4.20
6.45	8.40	7.25	8.25	Ste-Anne	5.15	3.00	6.00	4.00
7.15	9.00	7.45	8.45					

Lisez en montant

DES TRAINS SPÉCIAUX POUR PELÉRINAGES CIRCULERONT TOUS LES DIMANCHES JUSQU'AU 1er OCTOBRE 1889.

DÉPART : Hedleyville 6.00 a.m. ARRIVÉS à Ste-Anne 7.15 a.m.
 " Ste-Anne 11.30 a.m. " Hedleyville 12.45 p.m.
 " Hedleyville 1.30 p.m. " Ste-Anne, 2.45 p.m.

Prix du passage aller et retour 1ère classe \$0.85, 2nde classe \$0.60.
 Grande réduction pour pèlerinage de 100 ou plus.
 Pour autres informations s'adresser à

G. S. CRESSMAN,
Gérant.

W. R. RUSSELL,
Surintendant.

VIGNOBLES CANADIENS

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET CIE., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la Puissance. Vin de Table ou Cînet de première qualité.

Pour prix, etc, s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.

LE CATÉCHISME des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, se vend à l'Archevêché de Québec, au prix de \$50.00 le mille. Pour toute commande de moins d'un mille, il faut s'adresser non à l'Archevêché, mais aux libraires.

" Cette édition, dit S. E. le Cardinal Taschereau, (2e page du catéchisme), est la " seule dont il est permis de faire usage dans les provinces ecclésiastiques de " Québec, Montréal et Ottawa.